



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2006
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante et unième session
Point 51 de la liste préliminaire*
Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

Conseil économique et social
Session de fond de 2006
Genève, 3-28 juillet 2006
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des recommandations issues des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies : suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé, établi par le Président du Conseil économique et social, des travaux de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (New York, 24 avril 2006)

I. Introduction

1. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est tenue le 24 avril 2006. Le thème général était intitulé « Cohérence, coordination et coopération dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et du Document final du Sommet mondial de 2005 ». Les participants à la réunion étaient saisis d'une note du Secrétaire général (E/2006/48) fournissant des informations générales et soulevant un certain nombre de questions.

2. La réunion de 2006 a été précédée de consultations approfondies au Conseil économique et social et entre les membres de son bureau et les dirigeants des institutions de Bretton Woods, de l'OMC et de la CNUCED, ainsi que lors d'autres réunions avec les administrateurs du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de la CNUCED. Le Président du Conseil a également rencontré

* A/61/50 et Corr.1.

** E/2006/100.



le Président du Conseil général de l'OMC. À toutes ces occasions, l'ordre du jour de la réunion spéciale et la forme qu'elle revêtirait ont été examinés et arrêtés d'un commun accord par tous les intéressés.

3. À l'issue des consultations, quatre thèmes subsidiaires avaient été adoptés, qui ont été au cœur des débats de fond lors des quatre tables rondes organisées pendant la réunion, à savoir : i) mise en œuvre et soutien des stratégies nationales de développement en vue de réaliser les objectifs de développement internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement; ii) le volet développement du programme de travail de Doha et les prochaines étapes, notamment concernant l'aide au commerce; iii) dette extérieure : mise en œuvre et renforcement des initiatives actuelles pour rendre la dette plus viable; iv) soutien des efforts de développement des pays en développement à revenu intermédiaire.

4. La réunion s'est articulée autour d'une brève séance plénière d'ouverture; les participants ont entendu des déclarations faites par le Président du Conseil économique et social, Ali Hachani; le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan; le Président du Comité du développement, Alberto Carrasquilla; le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Ransford Smith; et le représentant du Président du Comité monétaire et financier international, Agustin Carstens, et le Directeur général adjoint de l'OMC, Valentine Rugwabiza. La réunion a été suivie de quatre tables rondes, qui se sont déroulées en parallèle sous forme de débats. Dans l'après-midi, une reprise de la séance plénière a été consacrée à un compte rendu des débats des tables rondes et à un nouveau débat.

5. Les présidents, coprésidents et animateurs de ces quatre tables rondes étaient les suivants : table ronde A : Maria Luiza Viotti, directrice générale des affaires humanitaires et sociales au Ministère des relations extérieures (Brésil) et Tom Scholar, directeur exécutif du FMI et de la Banque mondiale (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), coprésidents, et Jeffrey Sachs, directeur du projet « Objectifs du Millénaire » et Lee Kyu-hyung, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République de Corée, animateurs; table ronde B : Eckhard Deutscher, directeur exécutif à la Banque mondiale (Allemagne) et Ransford Smith, président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, coprésidents, Bruce Montador, vice-président de l'Agence canadienne de développement international et Mia Horn Af Rantzien, présidente du groupe de travail sur l'aide pour le commerce, de l'OMC, animateurs; table ronde C : Sri Mulyani, Ministre des finances (Indonésie) et Willy Kiekens, directeur exécutif principal, FMI, coprésidents, Richard Manning, président du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et Dirk Bruinsma, secrétaire général adjoint de la CNUCED, animateurs; table ronde D : Mohamed Nouri Jouini, Ministre du développement et de la coopération internationale (Tunisie) et Leire Pajin, Vice-Ministre et Secrétaire d'État à la coopération internationale (Espagne), coprésidents, José Antonio Ocampo, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales (ONU) et Agustin Carstens, directeur général adjoint du FMI, animateurs.

6. La réunion de cette année a rassemblé un grand nombre de directeurs ou directeurs adjoints membres des conseils de la Banque mondiale et du FMI. Parmi les autres participants, figuraient des ministres et des vice-ministres des finances, des affaires étrangères et de la coopération pour le développement, ainsi que des

chefs de secrétariat d'organisations internationales ou encore des hauts responsables de ces organisations chargés du commerce, des questions financières, de la coopération pour le développement et des affaires étrangères (voir E/2006/INF/1). Des représentants d'organisations non gouvernementales et du secteur privé ont également participé aux séances plénières et aux tables rondes.

7. On trouvera ci-après un résumé des principales questions examinées le matin et l'après-midi en séance plénière et autour des tables rondes. Ce résumé reflète les observations, les analyses, les initiatives et les recommandations avancées par les participants durant la réunion. Plusieurs renvoient à des thèmes qui pourraient être examinés par le Conseil économique et social à l'avenir. Dans mes remarques de conclusion, j'ai proposé de commencer à examiner comment accroître l'impact du débat et j'ai proposé de lancer des consultations avec toutes les parties prenantes à cet effet. Le présent résumé reprend les quatre thèmes subsidiaires mentionnés plus haut.

II. La situation mondiale et la coopération pour le développement

8. De l'avis de plusieurs participants, la période 2005-2006 se présentait comme positive dans l'optique du développement. L'économie mondiale et celle de toutes les régions en développement était en pleine croissance; après l'adoption du Consensus de Monterrey¹, l'aide augmentait; l'allégement de la dette officielle réduisait le service de la dette dans un nombre assez important de pays fortement endettés; des progrès concrets avaient lieu dans la mobilisation de sources de financement nouvelles et novatrices; les apports de capitaux privés aux pays en développement étaient en plein essor. Pourtant, il subsistait des déséquilibres importants, toujours plus marqués, qui faisaient peser des risques et il était probable qu'un nombre appréciable de pays ne parviendraient pas à atteindre leurs objectifs du Millénaire pour le développement. Certains pays étaient en bonne voie, mais beaucoup de pays, surtout africains et latino-américains, obtenaient des résultats encore insuffisants. De plus, plusieurs participants ont souligné que, contrastant avec l'évolution favorable observée dans le domaine financier, les progrès obtenus dans les négociations commerciales internationales avaient été négligeables.

9. Plusieurs participants ont fait observer que l'année 2005 avait été une année exceptionnelle pour le partenariat mondial pour le développement : la réunion, à Gleneagles, du Sommet du Groupe des huit pays les plus industrialisés (G-8) avait défini un ensemble complet de mesures propres à accélérer les progrès de l'Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; lors d'une réunion de haut niveau sur les progrès accomplis vers une amélioration de l'efficacité de l'aide, à Paris, les pays développés et les pays en développement s'étaient mis d'accord pour améliorer l'efficacité de l'aide et avaient réaffirmé leur volonté d'harmoniser et « d'aligner » la fourniture de l'aide; le Sommet mondial tenu à New York avait largement prêté attention à la question du développement, comme à celles de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et de la réforme

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique), 18-22 mars 2002* (Publication des Nations Unies, numéro de vente F.02.II.A.7), chap. I, résolution I, annexe.

des Nations Unies. Ainsi, la mise en œuvre de l'agenda international pour le développement avait notablement progressé.

10. Plusieurs intervenants ont noté la convergence progressive de l'action des institutions de coopération pour le développement vers la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international. Il était essentiel de préserver et valoriser cette convergence. Il était particulièrement important d'accroître la cohérence de l'action des organisations qui jouaient un rôle essentiel pour aider les pays à réaliser leurs objectifs du Millénaire pour le développement. Selon de nombreux intervenants, un nombre notable de pays risquaient de ne pas atteindre leurs OMD à la date de 2015. Ainsi, les autorités nationales des pays bénéficiaires, les donateurs et les organisations internationales, devaient agir plus fermement pour que des politiques et des mesures concrètes soient bien prises et que des ressources financières suffisantes soient trouvées.

11. Certains représentants ont souligné le rôle du secteur privé dans la croissance et le développement. La participation du secteur privé et de la société civile en général au développement était l'une des conditions d'une croissance économique soutenue et du développement durable. La question de la participation des citoyens, à tous les niveaux, était importante si l'on voulait que le sentiment d'appropriation nationale du développement soit largement répandu.

12. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il importait que la composition des organisations internationales soit plus représentative de la situation actuelle. Ils trouvaient encourageant qu'un accord ait été obtenu au Comité monétaire et financier international à l'effet d'examiner, lors des réunions annuelles de cet automne, des propositions concrètes visant à améliorer la répartition des quotas du FMI afin de mieux refléter les changements importants intervenus dans le poids et le rôle des différents pays dans l'économie mondiale. Plusieurs participants ont exprimé l'espoir que d'autres instances intergouvernementales examinent également la question de la représentation des différents pays et de leurs voix, de façon que leurs propres instances dirigeantes correspondent mieux à la réalité. Une telle mesure aurait certainement pour effet d'améliorer la coopération pour le développement.

III. Mise en œuvre et soutien des stratégies nationales de développement, en vue de la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, et notamment les objectifs du Millénaire pour le développement

13. De nombreux participants ont affirmé qu'il fallait que les pays s'approprient véritablement leur stratégie de développement, car c'était la condition d'efforts réels, ajoutant que ces stratégies devaient refléter la situation propre à chaque pays. Au moment de définir une stratégie de développement il était donc essentiel que les dirigeants repèrent bien les principaux obstacles au développement et prennent les mesures voulues pour les éliminer. Dans ce cadre, il était essentiel qu'ils disposent d'une marge de manœuvre suffisante pour choisir leur propre politique. Il importait aussi de partir de la base pour progresser vers le sommet de façon que tous les acteurs du développement participent vraiment à la mise en œuvre de la stratégie du

développement de leur pays. Divers participants ont brièvement présenté l'expérience de leur propre pays et ont avancé la conclusion que la valorisation à long terme des ressources humaines était la condition d'un vrai progrès économique et social. Un certain nombre de représentants ont souligné que la stratégie devait couvrir tous les domaines essentiels et définir des priorités allant dans le sens des objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment les OMD. Pourtant, certains participants ont souligné que la stratégie de développement ne devait pas se limiter à ces objectifs. On a noté aussi que des objectifs tels que l'emploi et la cohésion sociale devaient être prioritaires, ces deux objectifs étant importants en soi, mais aussi parce qu'ils étaient la clef de la réalisation d'autres objectifs critiques.

14. De l'avis de plusieurs participants, les stratégies nationales de développement, pour être couronnées de succès, supposaient une action sur plusieurs fronts, comme l'envisageait le Consensus de Monterrey : une politique macroéconomique bien conçue pour mobiliser les ressources intérieures et attirer les capitaux étrangers, une bonne conduite des affaires publiques accompagnée par la volonté politique des autorités de prendre les mesures voulues et de poursuivre des politiques bien définies dans la stratégie considérée, la participation des différents groupes sociaux, un budget qui reflète les priorités et les mesures envisagées dans la stratégie, l'obtention d'un financement international du développement, et en particulier l'alignement de l'aide sur les priorités du pays bénéficiaire, un environnement international généralement favorable, comportant des mesures commerciales et financières.

15. De l'avis de certains représentants, il existait un danger de voir proliférer les textes. Au Sommet mondial de 2005, les États Membres avaient décidé d'adopter, en 2006, puis d'appliquer des stratégies de développement détaillées pour réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international et notamment les OMD. Pourtant, cela ne signifiait pas pour autant que chaque pays devait élaborer des stratégies entièrement nouvelles. Les pays pouvaient s'appuyer sur celles qui existaient déjà, les objectifs du Millénaire pour le développement y étant incorporés. Dans cette optique, plusieurs participants ont exprimé leur appui au mémorandum d'accord conclu entre le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) et la Banque mondiale sur l'incorporation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

16. Certains participants ont affirmé que les stratégies devaient être orientées vers des résultats bien précis. Il fallait en particulier prêter spécialement attention aux capacités d'application des stratégies par les pays et donc aux besoins d'assistance technique. Venant s'ajouter à un financement suffisant, l'assistance technique, qui visait à accroître la capacité d'absorption, était une condition décisive de la bonne utilisation des ressources. On a fait observer que le FMI, en travaillant avec les ministres des finances de plusieurs pays donateurs, devait être plus actif à cet égard et jouer un rôle plus important pour assurer un financement international du développement et pour donner des avis sur la façon de combler le déficit financier éventuel d'une stratégie de développement nationale.

17. De l'avis de plusieurs représentants, le Conseil économique et social devait entretenir des relations plus efficaces avec les responsables nationaux des questions financières et commerciales. On a demandé quel serait le rôle du Conseil, une fois

réformé, dans le soutien donné aux stratégies nationales de développement. Certains participants ont affirmé que le Conseil devait promouvoir la coopération entre différents acteurs et différentes parties prenantes s'occupant d'appliquer les stratégies de développement du pays. Le Conseil pourrait également jouer un rôle plus actif dans l'examen et l'évaluation du degré d'application des objectifs et des engagements convenus. Plusieurs participants ont noté que les nouvelles fonctions du Conseil économique et social pouvaient, à cet égard, jouer un rôle important.

18. Tout le monde était d'accord qu'il fallait augmenter le volume et améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide. En dépit d'augmentations récentes de l'aide publique au développement (APD), plusieurs représentants ont rappelé qu'une augmentation d'échelle appréciable demeurait impérative. Les versements effectifs, de la plupart des donateurs, restaient inférieurs à 0,7 % de leur PIB. Plusieurs participants ont indiqué que, chaque fois que possible, il importait de budgétiser le financement de l'aide, au lieu de le laisser hors budget. On a fait observer que la stabilité des apports d'aide était d'une grande importance et qu'un financement pluriannuel pouvait rendre l'aide plus prévisible, ce qui facilitait l'application des stratégies nationales de développement. Plusieurs participants ont affirmé que la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide devait rapidement être appliquée.

19. Certains participants ont estimé que le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale devaient aborder la question du « conformisme » des donateurs, qui d'ailleurs serait analysée l'an prochain dans le rapport de suivi mondial. Il a noté aussi que dans certains pays donateurs, l'aide provenant de sources privées – fondations, organisations non gouvernementales, transferts de particuliers – non seulement augmentait, mais dépassait même parfois l'APD. Ainsi, on a affirmé qu'étant donné l'importance de cette progression de l'aide d'origine privée, le Conseil économique et social pouvait jouer un rôle à cet égard.

20. Un grand nombre de participants ont également signalé les progrès réalisés dans l'obtention de sources nouvelles de financement. C'était là une évolution intéressante, notamment parce que le financement provenant de ces sources nouvelles s'ajoutait aux apports officiels passant par des filières plus classiques et pourrait également être plus stable. De nombreux intervenants ont exprimé leur appui à la poursuite des travaux sur les sources novatrices de financement, en particulier sur des initiatives telles que la contribution de solidarité sur les billets d'avion et la Facilité financière internationale pour la vaccination. À ce sujet, divers représentants ont souligné l'importance qu'avait eue la récente conférence tenue à Paris sur cette question par le Groupe directeur sur les contributions de solidarité pour financer le développement. La décision du Sommet mondial de 2005 d'ouvrir effectivement le Fonds de solidarité mondial établi par l'Assemblée générale a également été saluée.

IV. Le volet « développement » du programme de travail de Doha : les prochaines étapes, notamment concernant « l'aide au commerce »

21. De nombreux participants ont rappelé que le commerce international était l'un des moteurs de la croissance. Beaucoup plus que l'aide c'est la libéralisation des échanges, telle qu'elle est conçue dans le Programme de Doha pour le

développement, qui profiterait aux pays en développement. La plupart des gains, pour les pays en développement, proviendrait d'une augmentation de leurs exportations agricoles. Cela permettrait de sortir de la pauvreté des millions de ruraux. Un élargissement des marchés internationaux des produits agricoles des pays en développement comme des produits manufacturiers et des services – et en particulier le mouvement momentané des personnes physiques – était l'une des conditions d'une augmentation rapide des exportations des pays en développement. Cela accélérerait le développement et faciliterait la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Plusieurs intervenants ont souligné que le commerce international devait être systématiquement intégré à la stratégie nationale de développement, et qu'il fallait prêter attention au rôle du secteur privé étant donné que les entrepreneurs privés étaient habituellement les agents les plus dynamiques du commerce international. Certains participants ont noté qu'il fallait conclure des accords et définir les règles du jeu du commerce international en laissant aux pays en développement une marge de manœuvre suffisante dans le choix de leurs politiques, en particulier les pays les plus vulnérables et les pays connaissant des problèmes structurels graves tels que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

22. De l'avis de plusieurs participants, alors que la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong en décembre 2005 avait fixé des objectifs ambitieux avec des dates butoirs, les négociations du Programme de Doha pour le développement avaient peu progressé. Plusieurs avancées majeures devaient être rapidement obtenues si l'on voulait écarter le risque d'échec. Il était indispensable de parvenir à un accord judicieux dans les négociations commerciales internationales au cours des prochains mois étant donné que la filière rapide de promotion du commerce (Trade Promotion Authority) aux États-Unis viendrait à expiration au premier semestre de 2007, et étant donné que dans plusieurs pays les pressions protectionnistes se faisaient de plus en plus pesantes. L'absence d'accord serait très coûteuse : les pays en développement perdraient une occasion majeure d'ouvrir à leurs exportations les marchés mondiaux et de corriger les déséquilibres qui caractérisent les relations commerciales mondiales; tous les pays souffriraient d'un affaiblissement de l'OMC; le bilatéralisme évincerait finalement le multilatéralisme.

23. Pourtant, un grand nombre de participants ont été d'avis que moyennant beaucoup de travail et une bonne volonté politique, il était encore possible de parvenir à un accord véritable sur le Programme de Doha pour le développement. Selon beaucoup de ces participants, l'accord devait inclure une très nette réduction des subventions qui faussaient le commerce et être assorti d'un ensemble équivalent de mesures portant sur l'accès aux marchés. En outre, des progrès décisifs étaient nécessaires sur les mesures anti-dumping et sur le traitement spécial et différencié. En fait, une avancée décisive concernant le traitement spécial et différencié attesterait que le développement – et non pas exclusivement la libéralisation des échanges – était bien un objectif essentiel des négociations commerciales multilatérales actuelles. Plusieurs participants ont noté que sur quelques-uns des éléments du Programme de Doha pour le développement certains progrès avaient déjà eu lieu. À la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong, les pays s'étaient mis d'accord sur l'élimination de toutes les subventions à l'exportation portant sur le coton avant la fin de 2006 et il y a eu aussi un accord visant à offrir

aux pays les moins avancés (PMA) l'accès en franchise et hors quotas de 97 % de leurs produits.

24. Plusieurs représentants ont également souligné qu'à la Conférence ministérielle de l'OMC, à Hong Kong, « l'aide au commerce » avait été reconnue officiellement comme un moyen essentiel de faciliter une bonne intégration des pays en développement dans le système commercial international. Un groupe de travail sur la façon d'exprimer concrètement cette notion d'aide au commerce dans les relations entre les États membres de l'OMC avait été créé et fonctionnait déjà. L'aide au commerce était un aspect critique de la problématique du développement, selon de nombreux intervenants. Beaucoup de pays en développement devaient améliorer sensiblement leur capacité de commercer et leur infrastructure commerciale pour profiter de la libéralisation des échanges. C'est ainsi qu'on a souligné que l'aide au commerce ne saurait remplacer l'accomplissement du Programme de Doha pour le développement, mais en constituait un élément nécessaire et très utile. La question présentait plusieurs aspects : l'assistance technique pour faire mieux connaître les possibilités commerciales et la façon d'en profiter, notamment par une réglementation et des politiques intérieures bien choisies; la création de capacités institutionnelles, en particulier l'amélioration du système douanier; l'infrastructure, notamment l'équipement routier et portuaire et les télécommunications; l'aide à l'ajustement pour absorber les coûts de transition résultant de l'érosion des préférences ou de l'augmentation des prix agricoles. Dans ce contexte, plusieurs participants ont souligné que la finalité de l'aide au commerce devait être surtout le développement plutôt que la libéralisation des marchés, et qu'au cœur de l'initiative il fallait mettre les capacités d'offre des pays bénéficiaires.

25. Certains représentants ont déclaré que la notion d'aide au commerce devait s'appuyer sur le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce aux pays les moins avancés, et qu'elle devait être adaptée au stade du développement atteint par le pays. Plusieurs intervenants ont souligné que le financement de l'aide au commerce devait avoir un caractère additionnel, ne devait pas être assorti de conditionnalités nouvelles et devait de préférence prendre la forme de dons. En outre, il fallait s'efforcer de repérer les pratiques optimales et d'intégrer l'aide au commerce dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). On a fait observer que trois aspects appelaient un examen attentif pour l'application de l'aide au commerce dans un pays donné : le potentiel des moyennes entreprises, les groupements industriels et la participation du secteur privé.

V. La dette extérieure : mise en œuvre et renforcement des initiatives actuelles pour rendre la dette plus viable

26. De nombreux participants ont évoqué le problème de la viabilité de la dette. Ils ont souligné que les pays en développement devaient avoir un niveau d'endettement viable à terme pour être à même de progresser vers la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les OMD. L'allègement de la dette avait été accordé à de nombreux pays, et pourtant un nombre encore considérable de pays en développement fortement endettés ont constaté que leur endettement n'était pas viable. Il fallait donc renforcer les efforts internationaux nécessaires pour examiner et appliquer certaines formes de

restructuration ou d'allégement de la dette de ces pays. En outre, pour de nombreux intervenants, le financement de l'allégement de la dette devait s'ajouter aux engagements d'APD déjà pris. On était assez largement d'accord sur l'idée qu'actuellement la situation était assez favorable sur les marchés internationaux des capitaux. Néanmoins, on a souligné que la faiblesse actuelle des écarts de taux d'intérêt et le large accès aux capitaux ne devaient pas inciter au laxisme, car la situation pouvait fort bien s'inverser brutalement.

27. Plusieurs participants ont fait observer qu'un endettement insupportable était souvent la conséquence d'emprunts contractés à des conditions ou à des fins inappropriées. Ainsi, une gestion prudente de l'endettement était d'importance critique. Certains représentants ont souligné l'importante contribution que les institutions de Bretton Woods et la CNUCED, avec son programme de création de capacités pour la gestion de la dette, apportaient dans ce domaine. De l'avis de certains participants, les problèmes de service de la dette devaient bien souvent être considérés comme un symptôme et non comme une cause du malaise économique. En pareil cas, il fallait mettre l'accent sur les politiques conduisant à une croissance économique soutenue et à une bonne gestion des affaires publiques, notamment par une amélioration de l'administration fiscale et de la collecte des impôts. Pourtant, il ne fallait pas perdre de vue que le degré de viabilité de la dette évoluait avec le temps en fonction de la situation économique et politique des pays concernés. On a fait observer que dans les conditions actuelles un certain nombre de pays en développement accumulaient des réserves de précaution pour éviter les problèmes de service de la dette à l'avenir. Mais une telle tactique était coûteuse, car ces réserves n'étaient pas utilisées à des fins productives. Certains participants ont affirmé que débiteurs et créanciers devaient se partager la responsabilité de l'application d'une approche cohérente et fondée sur la coopération afin de rénover l'architecture financière internationale pour la rendre plus équitable et plus juste.

28. Un certain nombre de participants ont déclaré que la constitution de ressources pour l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale et les récentes décisions prises par les institutions de Bretton Woods pour appliquer cette initiative étaient autant de moyens appréciables d'aider les pays pauvres à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Certains participants se sont déclarés préoccupés par le risque d'une réaction défavorable des marchés à l'allégement de la dette, par exemple par une dégradation des cotes de crédit et une réduction de l'accès aux capitaux, tandis que d'autres ont demandé une extension de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale à d'autres pays et le concours d'autres institutions multilatérales de développement. Plusieurs participants ont appelé l'attention sur le risque moral, c'est-à-dire le risque que les pays suivant des pratiques prudentes de gestion de la dette soient injustement exclus du bénéfice des initiatives d'allégement de la dette. De plus, le fait que des prêteurs opérant aux conditions du marché pouvaient bénéficier sans contrepartie de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale risquait d'indisposer les prêteurs officiels.

29. On a souligné que les pays profitant de l'Initiative devaient être vigilants et s'abstenir de trop s'endetter. En fait, pour éviter un endettement non viable à terme, le financement par des dons ou par des prêts assortis de conditions très libérales devait être offert aux pays en développement, en particulier ceux qui étaient vulnérables aux chocs extérieurs. On a fait observer que certains des pays très endettés pouvaient utiliser des mécanismes flexibles tels que les conversions de dettes en vue de projets relevant des objectifs du Millénaire pour le développement,

ce qui non seulement réduirait leur endettement mais faciliterait également la réalisation des OMD. Plusieurs participants se sont déclarés préoccupés par le risque que l'Initiative de réduction de la dette multilatérale n'entraîne un détournement de ressources au profit de quelques pays seulement. L'allègement de la dette de certains pays comparativement importants avait pour effet de fausser les statistiques de l'aide. On a également évoqué le rôle que pourraient jouer les donateurs des pays émergents. Certains participants ont proposé de retenir cette question comme l'un des points de l'ordre du jour du nouveau Forum de la coopération pour le développement du Conseil économique et social.

30. Plusieurs représentants ont souligné que l'application de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) pouvait aider les pays à faible revenu à relever leur crédit sur les marchés mondiaux. Cependant, on a fait observer que la conception même de l'Initiative PPTÉ, sa lisibilité et l'information diffusée sur les modalités d'application devaient être améliorées pour que le secteur privé puisse adéquatement chiffrer le risque et envisager de nouveaux investissements. Certains participants ont noté aussi que les structures mises en place pour résoudre les problèmes de la dette des pays à revenu intermédiaire étaient insuffisantes; par exemple, les conditions d'Evian ne faisaient pas de distinction entre la solvabilité et la liquidité et portaient exclusivement sur la restructuration de la dette, sans envisager d'allègement de la dette. De nouveaux instruments de dette, selon certains participants, pouvaient être utilisés pour réduire l'éventualité de futurs problèmes : le développement, dans les pays emprunteurs, d'un marché des obligations libellées en monnaie nationale pouvait être un moyen d'amortir les effets défavorables d'une éventuelle inversion brutale des flux de capitaux et des crises bancaires; l'émission d'obligations indexées sur le produit intérieur brut (PIB) – qui introduisait un coupon d'intérêt directement lié au taux de croissance du PIB du pays émetteur – serait de nature à alléger les paiements en période de difficultés.

VI. Soutenir les efforts de développement des pays en développement à revenu intermédiaire

31. Plusieurs intervenants ont fait observer qu'un nombre non négligeable de pays à revenu intermédiaire connaissaient des difficultés tout à fait semblables à celles des pays à faible revenu : des poches de pauvreté urbaine et rurale, le chômage et le sous-emploi, l'inégalité et les lacunes dans la fourniture des services sociaux essentiels et un important endettement extérieur. En même temps, les pays à revenu intermédiaire étaient vulnérables aux chocs financiers extérieurs entraînant l'instabilité de leur économie et, parfois, de vraies crises de balance des paiements. On a fait observer qu'entre ces pays, il existait d'importantes différences du chiffre de la population, de la taille de l'économie, de la géographie et du niveau de développement atteint. C'est pourquoi les problèmes de ces pays devaient être pesés au cas par cas, et la coopération pour le développement devait tenir compte des caractéristiques de chacun d'eux.

32. Plusieurs représentants ont fait observer qu'aux yeux de beaucoup, la persistance de graves problèmes socioéconomiques dans certains de ces pays était très préoccupante. Leur croissance économique au cours des décennies passées avait été précaire et ils n'avaient pratiquement pas progressé vers une plus grande équité. De l'avis de plusieurs participants, il était donc nécessaire d'élaborer, pour résoudre

ces problèmes, les moyens d'un soutien international. On a fait observer que les Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les donateurs bilatéraux pouvaient notablement aider à concevoir ces moyens. Les banques de développement avaient de même un rôle important à jouer, en particulier les banques régionales, pour faciliter le développement de mécanismes de financement mieux adaptés aux pays à revenu intermédiaire.

33. Certains participants ont rappelé le rôle essentiel des mesures destinées à améliorer la stabilité de l'économie des pays à revenu intermédiaire, car, dans le passé, l'instabilité avait été fort coûteuse sur le plan tant social qu'économique. Ces mesures, déclaraient-ils, devaient chercher à réduire les risques et à laisser une marge de manœuvre plus large dans le choix des politiques anticycliques. En outre, plusieurs participants ont fait observer qu'il était essentiel qu'il y ait des facilités financières internationales capables de fournir, au bon moment et selon un volume suffisant, une aide pendant les périodes de détresse économique. On a fait observer que les mécanismes de mise en commun des réserves devaient être plus développés. Certains représentants ont affirmé qu'une assistance non financière aux pays en développement à revenu intermédiaire, prenant la forme d'une coopération technique et notamment de la création de capacités, était également importante, en particulier dans des domaines tels que la protection sociale et la qualité de la gouvernance.

34. Plusieurs participants ont déclaré qu'un certain nombre de pays à revenu intermédiaire connaissaient une croissance économique forte et que leur poids dans l'économie mondiale avait considérablement augmenté. Il fallait donc accroître la représentation de ces pays dans les institutions financières internationales et mieux leur permettre de s'y exprimer. Certains participants ont ajouté qu'indépendamment du renforcement de leur représentation aux conseils d'administration de ces institutions, les pays à revenu intermédiaire devaient également être plus équitablement représentés au niveau de leur direction.

35. De nombreux participants ont souligné qu'il fallait une aide financière internationale spéciale pour améliorer le sort des pauvres des pays en développement à revenu intermédiaire. Ce qu'il fallait, selon certains de ces participants, c'était un programme qui financerait des projets sociaux bien précis. En outre, il fallait élaborer des instruments ou des mécanismes financiers sous-nationaux qui puissent aider les régions pauvres de ces pays à revenu intermédiaire.

36. De l'avis de nombreux représentants, les politiques propres à faciliter le développement du secteur privé étaient d'une grande importance pour la réduction de la pauvreté. En particulier, il fallait que le climat des affaires soit propice, que les affaires publiques soient bien conduites et qu'il y ait des mécanismes juridiques et réglementaires solides pour améliorer la transparence et faciliter la création de nouvelles entreprises. Ce dernier point était critique pour la création d'emplois productifs. De nombreux intervenants ont souligné qu'il importait d'améliorer la mobilisation des capitaux privés pour financer l'équipement des pays à revenu intermédiaire. Les organisations internationales, en particulier les banques multilatérales de développement, pouvaient mobiliser des capitaux privés à cet effet. On a noté aussi que, si une réglementation de qualité était déjà en place, les partenariats public-privé pouvaient apporter, dans ce sens, une contribution notable. En outre, le développement des marchés financiers dans les pays à revenu

intermédiaire offrait de très vastes possibilités, à moyen ou à long terme, de mobiliser et d'attirer des capitaux privés.

37. Plusieurs représentants ont accueilli avec satisfaction l'annonce d'une conférence sur l'aide internationale au développement des pays à revenu intermédiaire, organisée par le Gouvernement espagnol en coopération avec les Nations Unies. Ils ont exprimé l'espoir que l'on progresserait dans l'examen des questions mentionnées ici. Selon divers participants, cette conférence offrirait aussi l'occasion d'échanger d'utiles données d'expérience sur les succès obtenus, et notamment sur le transfert de technologie et la coopération Sud-Sud.

38. En effet, de l'avis de plusieurs intervenants, la coopération Sud-Sud pour le commerce international, le financement et le développement de la technologie devait être renforcée. On a fait observer que, pour faciliter le transfert de technologie et le progrès technologique, il était possible de créer des systèmes de ressources scientifiques et technologiques communs. On a également lancé un appel aux pays développés pour qu'ils accroissent leur assistance à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.
